



Objet : Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement desservant votre habitation sur la commune d'Orgelet

À Orgelet, le 14 janvier 2025

Madame, Monsieur,

En collaboration avec la commune d'Orgelet, Terre d'Émeraude Communauté, assisté par VERDI Ingénierie en tant que maître d'œuvre, va prochainement réaliser des travaux de renouvellement d'une partie des réseaux d'assainissement d'Orgelet.

En effet, un diagnostic du réseau d'assainissement actuel a mis en évidence d'importants dysfonctionnements des réseaux (canalisations en mauvais état, infiltration d'eaux claires parasites, ...). De plus, il s'agit de réseaux unitaires qui collectent des eaux usées, mais aussi des eaux pluviales en grande quantité qui surchargent du système d'assainissement et peuvent occasionner des déversements réguliers d'eaux usées vers le milieu naturel. Ces gros volumes d'eaux claires engendrent également des surcoûts de fonctionnement et un vieillissement accéléré de l'unité de traitement (station d'épuration) pouvant conduire au non-respect des objectifs de rejets à atteindre.

Terre d'Émeraude Communauté va donc créer un réseau d'assainissement séparatif qui collectera uniquement les eaux usées domestiques et va mettre en place des boîtes (regards) de branchement en limite de propriété pour le raccordement des habitations. Le réseau actuel sera conservé pour la collecte des eaux pluviales et rejoindra directement le milieu naturel.

Les secteurs concernés sont les suivants :

- La rue des Fossés
- Le Boulevard des Remparts
- Le Chemin du Quart

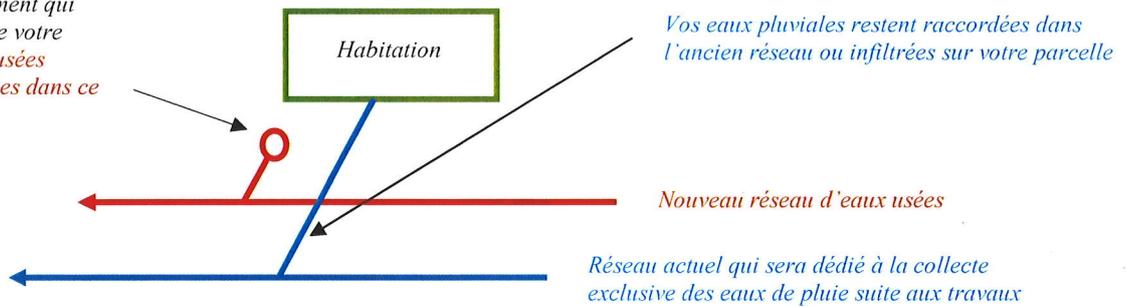
La place au vin sera impactée également avec la mise en place d'un poste de refoulement.

En parallèle, la commune d'Orgelet va renouveler le réseau et les branchements d'eau potable de la rue des fossés.

La mise en séparatif du réseau d'assainissement qui dessert votre habitation demandera que vos installations privées soient mises en conformité en séparant vos eaux usées domestiques et vos eaux pluviales. En effet, vos eaux usées devront être reliées au nouveau réseau séparatif d'assainissement collectif par l'intermédiaire de la boîte de branchement qui sera placé en limite de votre propriété tandis que vos eaux pluviales devront être rejetées au réseau actuel déclassé en réseau pluvial ou infiltrées sur votre parcelle dans la mesure du possible.

Schéma du principe de raccordement à appliquer :

Tabouret de branchement qui sera placé en limite de votre propriété : Vos eaux usées devront être raccordées dans ce réseau



Dans le cas où vos eaux usées et vos eaux pluviales seraient déjà séparées, votre branchement d'eaux usées domestiques pourra être directement raccordé sans frais à la nouvelle boîte de branchement.

Dans le cas où vos eaux usées domestiques transiteraient par une fosse septique, celle-ci devra impérativement être court-circuitée.

Suite à un appel d'offres, les travaux ont été confiés à l'entreprise PETITJEAN TP en groupement avec l'entreprise GOYARD. Le démarrage des travaux sur les réseaux d'assainissement est prévu début février 2025.

Des réunions de chantier auront lieu chaque semaine les mercredis à 14h00. Vous pourrez au cours de celles-ci venir rencontrer les entreprises en charge des travaux afin notamment de valider le raccordement de votre habitation et le cas échéant faire une demande de devis.

Si besoin vous pouvez également contacter le technicien du service assainissement Axel GRABOWSKI au 06 56 86 00 95.

Vous assurant que le service d'assainissement de Terre d'Emeraude Communauté reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Vice-Président
de Terre d'Emeraude Communauté,
en charge de l'assainissement
et de la ressource en eau



Franck GIROD

Le Maire d'Orgelet



Jean-Paul DUTHION